

REGLEMENT DU CONCOURS DE MARQUE-PAGES

ARTICLE 1 - ORGANISATEUR DU CONCOURS

La Médiathèque d'Orange organise un concours de marque-pages sur le thème : **Le Mont Ventoux**.

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce concours est gratuit et comporte **3 catégories** : les enfants à partir de 3 ans jusqu'à 11 ans, les adolescents de 12 ans à 17 ans et les adultes, plus de 18 ans.

Une seule réalisation par personne est autorisée.

Il aura lieu **du mardi 3 juin 2025 au samedi 25 octobre 2025**.

Le fait de participer à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement qui sera affiché à la Médiathèque.

ARTICLE 3 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Le support sera fourni par la Médiathèque.

Techniques autorisées : crayon de couleur, peinture, encre, aquarelle, pastel...

Ne pas utiliser de matériaux en relief (fil, ficelle, perles, feutrine, paillettes...).

ARTICLE 4 - DEPOT DES REALISATIONS

Les réalisations devront être remises en main propre à la Médiathèque au plus tard le samedi 25 octobre 2025 inclus. **Elles devront être déposées dans une enveloppe sur laquelle seront indiqués nom, prénom, âge, adresse, téléphone et mail.**

Afin de garantir l'anonymat du vote, la Médiathèque apposera au verso et sous chaque réalisation exposée un numéro.

Chaque candidat présentera un seul et unique marque-pages et renoncera à ses droits patrimoniaux.

ARTICLE 5 - SELECTION DES MEILLEURES REALISATIONS

Le public pourra voter pour son marque-page préféré.

Une urne sera installée à la Médiathèque afin de recueillir les votes du public.

Un vote par personne.

Le jury, composé d'agents de la Médiathèque, procédera au dépouillement et à la remise des prix dans le courant du mois de novembre.

ARTICLE 6 - RECOMPENSES

Une remise de prix aura lieu en novembre 2025.

Dans chaque catégorie : le 1^{er} gagnant se verra choisi pour représenter le marque-page annuel de la Médiathèque. Il lui sera offert également un abonnement d'un an à la Médiathèque ainsi qu'un livre en cadeau.

Les deuxième et troisième gagnants se verront récompensés par un abonnement d'un an à la Médiathèque et un livre en cadeau.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à la Médiathèque, rue des Princes d'Orange, BP 141, 84104 ORANGE Cedex, aux heures d'ouverture ou par téléphone au 04.90.51.19.18.

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Le...../...../.....

Le présent règlement a été adopté par délibération du Conseil Municipal en date du 12 juin 2023.